



INSTITUT DE FORMATION
Des Professionnels de Santé
Dax-Côte d'Argent



INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT

UN INSTITUT RECONNU AU SERVICE
DE VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE



TAUX DE RECOMMANDATION
DES ÉTUDIANTS/ÉLÈVES EN 2023/2024 :

- DE L'IFPS : 97.46 %
- DES STAGES PROPOSÉS : 86 %

Institut de Formation des Professionnels de Santé
rue saint eutrope - 40100 Dax

☎ 05 58 91 46 70

✉ ifsi@ch-dax.fr

🌐 www.ch-dax.fr



L'INSTITUT
EN VIDÉO



Durée de la formation : 11 mois
Rentrée scolaire : septembre et/ou janvier

Enseignement théorique de 5 blocs de compétences regroupant 11 modules
et 4 périodes de stages dont :

- 1 stage auprès de personnes en situation handicap physique ou mental
- 1 auprès des personnes âgées
- 1 auprès de personnes en soins de courte durée
- 1 stage de 7 semaines de projet professionnel en fin de formation pour les cursus complets

Pour le cursus passerelle, individualisé en fonction des diplômes.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Être âgé de plus de 17 ans.

Aucun diplôme n'est requis pour la formation.

Entretien de sélection à partir de l'étude d'un dossier de candidature.

WWW.CH-DAX.FR/INSTITUT-DE-FORMATION-DES-PROFESSIONNELS-DE-SANTE

Certains diplômes obtenus antérieurement permettent à l'élève de bénéficier d'allègements/dispenses.

Le parcours de formation est alors adapté et individualisé.



TAUX D'OBTENTION
AU DIPLOME D'ÉTAT*

100 % * sessions
de juillet 2024

NOS ATOUTS POUR VOTRE RÉUSSITE

DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE :

- Projet bien être des étudiants : Mise à disposition Structure accompagnement - Psychologues - Travailleur social - Groupes de parole - Soirées thématiques - Ateliers sophrologie et yoga - développement durable - Ateliers d'expression - Groupe de musique
- Parcours de santé en partenariat avec la CPAM
- Utilisation de plateformes numériques e.noticia et Apprentoile
- Formation en simulation santé
- Centre de documentation
- Projet Interprofessionnalité : IFSI/IFAS/IFMK

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION 5 BLOCS DE COMPÉTENCES

1. **Accompagnement et soins de la personne** dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
2. **Évaluation** de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
3. **Information et accompagnement** des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
4. **Entretien** de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
5. **Travail en équipe pluri-professionnelle** et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

TROIS MISSIONS REFLÉTANT LA SPÉCIFICITÉ DU MÉTIER SONT AINSI DÉFINIES :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel dans différents contextes comme la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigüe et la prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé.

DÉBOUCHÉS :

L'aide-soignant exerce dans tous les secteurs où sont dispensés des soins préventifs, curatifs et palliatifs que ce soit en milieu hospitalier, en SSIAD, HAD et psychiatrie en étroite collaboration avec le personnel infirmier et sous sa responsabilité.